



**Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil Municipal  
De la Commune d'EMBRUN**

**Séance du 06 Mai 2025**

Délibération n° **2025-78 R**  
Objet : **Ecole Pasteur -  
Demande de subvention pour  
un projet de séjour scolaire au  
conseil départemental pour  
l'année 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le Six Mai à 18h00,  
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
Légalement convoqué le Vingt Quatre Avril deux mille vingt-  
cinq à la Salle de la Manutention,  
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le  
Maire,  
Secrétaire de séance : Madame Audrey CEARD, à l'unanimité  
Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 20  
Nombre de votants : 28

**Présents :**

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Christian COULOUMY, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Monsieur Vincent ESMIEU, Monsieur Gérard MARCELLIN, Madame Nathalie BERNARD, Madame Barbara GASQUET, Madame Annick BOUISSIERE, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Monsieur Jean Louis RIFFAUD, Monsieur Pierre BRUYAT.

**Représentés :**

Madame Ouria BLANCHET donne pouvoir à Monsieur Christian COULOUMY  
Monsieur Bernard FANTI donne pouvoir Monsieur Jean Claude DOU  
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA  
Madame Claire SARDY donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER  
Madame Valérie BARTHELON donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD  
Monsieur Christian PARISSON donne pouvoir à Madame Audrey CEARD  
Monsieur Robert PELLISSIER donne pouvoir à Monsieur Jean Louis RIFFAUD  
Madame Véronique CONSTANS donne pouvoir à Monsieur Pierre BRUYAT

**Excusé :**

Monsieur Patrice RENOUF

-----  
Madame Le Maire informe le conseil municipal que le conseil départemental des Hautes-Alpes participe au financement des projets de séjour scolaire avec nuitée(s).

Pour l'année scolaire 2024/2025, la classe de CP de l'école Pasteur organise une classe culturelle : « Initiation aux arts du cirque (sous chapiteau) » à St Michel l'Observatoire.

Les élèves concernés sont au nombre de 19.

Cette subvention est attribuée en fonction des critères établis par le Conseil Départemental.

Il convient donc, par la présente, d'autoriser l'école Pasteur à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental, d'un montant de 20 € par élève soit 380 € au total.

Madame le Maire propose par ailleurs d'attribuer une subvention communale d'un montant de 950€.

Madame le Maire présente au conseil municipal le projet pédagogique du séjour d'initiation aux arts du cirque, préparé par l'école Pasteur.

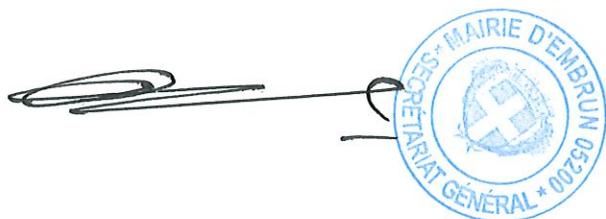
Madame Le Maire entendu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** l'Ecole Pasteur, à solliciter une subvention de 20 euros par élève auprès du département des Hautes-Alpes
- **Accorde** une subvention de 950 € à l'école pasteur
- **Autorise** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Fait à Embrun,

Le 07 Mai 2025  
Madame Le Maire  
Chantal EYMEOUD



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Chantal Eymeoud', written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE D'EMBRUN' at the top, 'SECRETARIAT GÉNÉRAL' at the bottom, and '05100' on the right side. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a shield with a cross and a crown above it.